

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

**Arrêté du 19 janvier 2018 relatif à la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville présentant une concentration élevée d'habitat ancien dégradé prévue à l'article 199 *tervicies* du code général des impôts**

NOR : TERV1706701A

Le ministre de la cohésion des territoires et la ministre de la culture,

Vu le code général des impôts, notamment l'article 199 *tervicies* ;

Vu la loi n° 2003-710 du 1<sup>er</sup> août 2003 modifiée d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, notamment son article 9-1 ;

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, notamment ses articles 3 et 5 ;

Vu le décret n° 2004-123 du 9 février 2004 modifié relatif à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine ;

Vu le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;

Vu le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française ;

Vu le décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015 rectifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

Vu la délibération n° 2016-30 du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine du 29 novembre 2016,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Pour l'application de l'article 2 *bis* du I de l'article 199 *tervicies* du code général des impôts, les quartiers prioritaires de la politique de la ville présentant une concentration élevée d'habitat ancien dégradé et faisant l'objet d'une convention pluriannuelle prévue à l'article 10-3 de la loi n° 2003-710 du 1<sup>er</sup> août 2003 susvisée sont ceux figurant dans la liste annexée au présent arrêté.

Les délimitations des quartiers concernés sont consultables et téléchargeables auprès du Commissariat général à l'égalité des territoires, 5, rue Pleyel, 93200 Saint-Denis ([www.ville.gouv.fr](http://www.ville.gouv.fr)) et sur le Géoportail ([www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)).

Lorsque la limite d'un quartier correspond à une voie publique, elle est réputée suivre l'axe central de cette voie.

**Art. 2.** – Le commissaire général à l'égalité des territoires et le directeur général des patrimoines sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 19 janvier 2018.

*Le ministre de la cohésion des territoires,*  
Pour le ministre et par délégation :  
*Le commissaire général*  
*délégué à l'égalité des territoires,*  
*directeur de la ville*  
*et de la cohésion urbaine,*  
S. JALLET

*La ministre de la culture,*  
Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général des patrimoines*  
V. BERJOT

## ANNEXE

LISTE DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE PRÉSENTANT UNE CONCENTRATION ÉLEVÉE D'HABITAT ANCIEN DÉGRADÉ PRÉVUE À L'ARTICLE 199 *TERVICIES* DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS

CODE QUARTIER (cf. Décret n° 2015-1138)	DEPARTEMENT	COMMUNES CONCERNEES (cf. Décret n° 2015-1138)	QUARTIERS (cf. Décret n° 2015-1138)
QP006005	06	Grasse	Grand Centre
QP007002	07	Le Teil	Coeur de Ville
QP009002	09	Foix	Centre Ancien
QP009003	09	Pamiers	Centre Ancien - La Gloriette
QP013013	13	Tarascon	Centre Historique - Ferrages
QP013024	13	Port-de-Bouc	Les Aigues Douces
QP013032	13	Marseille 3 <sup>e</sup> , 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 14 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 15 <sup>e</sup> arrondissements	Centre Ville Canet Arnavaux Jean Jaurès
QP013058	13	Marseille 15 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> arrondissements	La Cabucelle
QP018004	18	Vierzon	Clos du Roy - Centre Ville - Vierzon
QP026001	26	Romans-sur-Isère	Centre Ancien
QP029008	29	Brest	Queliverzan Pontaniou
QP030001	30	Alès	Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville
QP034001	34	Béziers	Centre Ville
QP034019	34	Agde	Centre Ville
QP034021	34	Lunel	Centre et Périphérie
QP038024	38	Vienne	Vallée de Gère
QP042008	42	Rive-de-Gier	Centre Ville
QP042009	42	Saint-Chamond	Centre Ville
QP042012	42	Saint-Étienne	Tarentaise Beaubrun
QP059019	59	Maubeuge, Hautmont, Louvroil, Neuf-Mesnil	Quartier Intercommunal Sous-Le Bois Montplaisir Rue D'Hautmont
QP059050	59	Denain, Douchy-les-Mines, Louches	Centre
QP059074	59	Lille, Faches-Thumesnil, Loos, Lezennes	Secteur Sud
QP059082	59	Roubaix, Tourcoing, Wattlelos, Croix	Quartier Intercommunal Roubaix-Tourcoing-Blanc Seau-Croix Bas Saint Pierre
QP062037	62	Saint-Omer	Quai du commerce - Saint Sépulcre
QP062055	62	Calais	Fort Nieulay - Cailloux - Saint-Pierre
QP063007	63	Thiers	Centre Ancien
QP066008	66	Perpignan	Quartier Centre Ancien
QP068005	68	Mulhouse	Péricentre
QP069004	69	Givors	Centre
QP075012	75	Paris 18 <sup>e</sup> arrondissement	Goutte d'Or
QP076014	76	Elbeuf	Centre Ville
QP079003	79	Niort	Pontreau Colline Saint André
QP082003	82	Moissac	Centre Ville
QP083009	83	La Seyne-sur-Mer	Centre Ville

CODE QUARTIER (cf. Décret n° 2015-1138)	DEPARTEMENT	COMMUNES CONCERNEES (cf. Décret n° 2015-1138)	QUARTIERS (cf. Décret n° 2015-1138)
QP083016	83	Toulon	Centre Ville
QP085004	85	Fontenay-le-Comte	Centre - Moulins Liots
QP092001	92	Clichy	Bac D'Asnières - Beaujon
QP093023	93	Pantin, Le Pré-Saint-Gervais	Sept Arpents - Stalingrad
QP093024	93	Pantin	Quatre Chemins
QP093028	93	Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis	Franc Moisin - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy
QP093039	93	Saint-Denis	Grand Centre - Sémard
QP093045	93	Saint-Ouen	Michelet - Les Puces - Debain
QP093048	93	Stains	Centre Elargi
QP095004	95	Argenteuil, Bezons	Brigadières - Henri Barbusse
QP095038	95	Villiers-le-Bel	Village - Le Puits La Marlière - Derrière Les Murs de Monseigneur
QP971014	971	Les Abymes, Pointe-à-Pitre	Chemin Neuf Carénage Darboussier
QP972001	972	Fort-de-France,	Quartiers Ouest
QP972002	972	Fort-de-France,	Quartiers Sainte-Thérèse – Bon Air
QP973005	973	Cayenne,	De Gaulle
QP973007	973	Cayenne,	Galmot
QP973008	973	Cayenne,	Village Chinois
QP973012	973	Cayenne,	Centre-Ville Marché
QP973028	973	Saint-Laurent-du-Maroni,	Centre Ville